

# REUNION DU 31 JANVIER 2017

Le mardi trente et un janvier de l'an deux mil dix-sept, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SERY Michel, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM et Mmes **AUDRAN** Cédric, **SERY** Michel, **MOREAU** Sylvie, **MICHEL** Delphine, **FILOQUE** Sophie, **LEGRAS** Magalie, **QUAISSE** Gilles, **SCHMIDT** Maxime, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES : **LAVICE** Jean-Pascal, **GUEVILLE** Alexandra

ABSENT : **HAVARD** Joachim

Secrétaire de séance : Sylvie MOREAU

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

## **CREATION D'UN CONTRAT D'ACROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

**DEL 001/2017**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'agent technique est actuellement en surcharge de travail et propose de créer un poste d'accroissement temporaire d'activité pour un mois.

Ainsi la commune pourra être mise au propre avant le printemps.

Le conseil municipal accepte la création d'un poste d'accroissement temporaire d'activité pour un mois et charge Monsieur le Maire de gérer le recrutement.

Une réflexion et étude seront menées afin d'embaucher une personne durant les congés d'été de l'agent en poste.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur la situation de Monsieur Blondel et donne lecture au conseil municipal d'un courrier de la sous-préfecture attestant la conformité réglementaire de la procédure engagée par la commune suite à la fin de contrat de M. Blondel.

## **PROGRAMMATION CULTURELLE COTE D'ALBATRE**

Suite à l'intégration de la commune dans la communauté de communes de la côte d'Albâtre il est proposé d'accueillir des manifestations culturelles proposées par le conservatoire Côte d'Albâtre.

Les concerts sont gratuits et les spectacles théâtraux sont quant à eux payants.

Le directeur du conservatoire a proposé que les associations communales mettent en place une buvette afin de récolter un bénéfice.

Différentes dates et manifestations sont retenues, la commission du conservatoire va statuer sur l'attribution des manifestations dans chaque commune.

## **PLANTATION DES ARBRES**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'opération un arbre pour une naissance pour les enfants nés en 2016.

Il est proposé d'organiser la manifestation le 19 mars au matin afin d'honorer les sept naissances de l'année à savoir : Noëline LEGROS, Léon MICHALET-NEUFVILLE, Héloïse BOUTEILLER, Ambre DENISTY, Timothy BOUTIGNY, Manon GUEVILLE et Romane LAMY. Un pot sera servi après la plantation. Le groupe fleurissement ainsi que CPN seront associés à la plantation.

Les familles seront convoquées courant février.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe que la communauté de communes Cœur de Caux alloue une dernière allocation pour l'année 2017. Celle-ci permettra de réaliser des travaux sur la rue du Catelet au niveau de la Croix Beaunay.
- La communauté de commune de la Côte d'Albâtre a informé la commune du versement d'une dotation de solidarité communautaire d'un montant pour l'année 2017 de 62 070€. Celle-ci sera intégrée au budget de fonctionnement.
- Une réunion de la commission des travaux aura lieu le 04 mars au matin afin de réfléchir à des travaux de réfection de la salle André Canu.

La séance est levée à 20h30.